

Au Bon Ton

Nous publierons d'ici à quelques jours une liste attrayante des Chocolats, Bonbons français, Confiteries, Vins, Produits alimentaires reçus dernièrement pour l'usage du commerce et des familles rentrées à la ville.

En attendant le Bon Ton sollicite une visite.

QUEBEC

MERCREDI, 30 SEPTEMBRE 1891

Le memoire de M. Mercier

Dans un article qui remonte à quelques jours, l'Événement a présenté, sans les discuter à fond, quelques points de la fameuse correspondance échangée entre le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de la province.

L'importance de ce mémoire, qui a soulevé et soulevé encore dans le public des polémiques passionnées est trop considérable pour que nous ne songions pas à y revenir.

Le premier point qui a dû frapper nos lecteurs dans cette pièce documentaire est celui-ci : il n'y a rien, aucun acte de malhonnêteté imputé au gouvernement. Le plus que l'on pourrait prétendre, c'est que le paiement des \$175,000 fait à M. Armstrong, aurait été illégal, ce dernier n'ayant aucun droit à cette somme. Comme M. Mercier l'établit cette créance d'Armstrong a été admise par la compagnie elle-même. En présence de cela, de quel droit le gouvernement aurait-il pu refuser de la payer? Ce n'était pas possible car le nouveau syndicat n'aurait pas pu prendre possession du chemin.

Donc en toute justice, il faut admettre que la seule faute dont les ministres se seraient rendus coupables, ça aurait été de faire un paiement illégal. Or, si cette somme a été payée illégalement à M. Armstrong, le paiement a été illégal pour le tout, c'est-à-dire pour les \$175,000, ce que nous n'admettons point.

Mais, si M. Armstrong n'avait droit de rien recevoir, MM. Robitaille, McCreedy et Riopel sont aussi coupables d'avoir touché \$75,000 que M. Pacaud l'a été en acceptant \$100,000. Ce point ne saurait souffrir de discussion. Et le sénat a eu bien tort de faire tant de bruit au sujet de ces \$100,000, quand il n'a pas eu un mot de blâme pour MM. Robitaille, McCreedy et Riopel qui avaient empêché la balance.

Une chose qu'il importe de ne pas perdre de vue, c'est que le gouvernement s'est exprimé à la première occasion de désavouer la transaction Armstrong-Pacaud. Comment aurait-il pu le faire auparavant, puisqu'il l'ignorait? En effet, cette affaire a été tenue secrète par MM. Armstrong et Pacaud et sans cette enquête au sénat, les ministres n'en auraient probablement jamais été informés, elle était entièrement en dehors de leur contrôle.

Nous avons été les premiers à demander au gouvernement le désaveu de ce marché et nous devons lui rendre cette justice qu'il l'a fait sans restriction. Que pouvait-il faire de plus?

Qui se plaint maintenant? Est-ce M. Armstrong qui avait le droit de retirer cette somme? Non il se déclare satisfait? Est-ce la compagnie? Pas du tout, elle a admis la créance de son ancien contracteur Armstrong. Est-ce le public? Non. De quel droit se plaindrait-il, puisque les travaux sont poussés avec vigueur et que vingt milles du chemin seront terminés cet automne. Supposons que M. Armstrong, au lieu de payer les \$100,000 à M. Pacaud les aurait gardés. Est-ce que la compagnie se trouverait plus riche aujourd'hui? Est-ce que le parachèvement des travaux serait mieux assuré? Évidemment non. Tout cela a été fait dans un but politique facile à apercevoir : écarter l'attention publique des nombreux scandales qui ont été mis au jour durant la présente session à Ottawa.

Non, il faut être juste pour tous. Il y a assez longtemps que l'on injurie les ministres; attendons puisqu'ils ont consenti à une enquête, que la

preuve se fasse. S'ils sont coupables, nous serons les premiers à les condamner, mais, ce sont des hommes jouissant de la confiance publique, attendons qu'on ait prouvé qu'ils en sont indignes avant de rendre un jugement.

Expulsion d'un député

Le rôle politique de M. Thomas McCreedy, député de Québec-Ouest, est bien et dûment terminé.

La chambre des Communes a prononcé hier son expulsion, sur l'invitation que lui en a faite le ministre de la Justice, Sir John Thompson.

L'expulsion de M. McCreedy de la Chambre s'est opérée sans provoquer la moindre surprise, sans susciter même un débat au sein de l'assemblée.

M. McCreedy rentre pour toujours, quoiqu'un peu forcément, dans la vie privée.

Sir Hector Langevin part pour un long voyage aux États-Unis. Il garde son siège dans les Communes. Il opéra pour Trois-Rivières.

Les brefs pour Québec-Ouest sont émanés.

UN DRAME SUR LE FLEUVE

Fu tragique du cap.aine du "Flora"

Il se noie sous les yeux des équipage

Découverte du cadavre

Au milieu de la tempête qui se déchaînait depuis hier après-midi un drame des plus tragiques s'est déroulé vers 5 hrs 15 ce matin. Le capitaine Jos. Cantin, du remorqueur *Flora*, propriétaire de M. John Powell s'est noyé sous les yeux de son équipage, impuissant à lui porter secours. Voici les circonstances:

Le *Flora* avait été nolisé pour remorquer la barque *Lindsay* alors accostée à Spencer Cove et en partance pour l'Europe. Le bateau se rendait à la hauteur de la pointe au *Flora* au moyen d'un câble de trois pouces; puis, on se mit en devoir de le sortir de Spencer Cove.

Le vent soufflait alors avec violence et la mer agitée depuis la veille menaçait beaucoup. L'ingénieur reçut ordre d'aller lentement, ce qu'il fit. Puis le capitaine Cantin croyant le moment propice voulut donner à son bateau une allure plus rapide. L'inspiration imprimée au *Flora* brisa le câble et les deux vaisseaux furent entraînés par le courant chacun de son côté.

Le remorqueur vint alors se mettre près du *Flora* du navire, d'où on lui jeta une ligne attachée au bout de câble, afin que celui-ci pût être hissé et fixé de nouveau. Les trois hommes de l'équipage du *Flora*, le capitaine en avant, se mirent à haleter le câble pendant que la barque continuait à dériver.

Soudain, le capitaine poussa un cri de terreur; il venait d'être saisi par les jambes par la ligne enroulée, et, en une seconde, il fut entraîné à la mer.

Alors se passa une scène impossible de décrire, mais que les témoins n'oublieront jamais. Le malheureux Cantin poussait des cris déchirants, suppliait son équipage de ne pas l'abandonner. Il se tenait à la surface au moyen du câble maintenu par les deux extrémités. Ses cris de terreur, ses appels désespérés, et aux matelots du fleuve et de vent rendaient la scène épouvantable.

Cependant le navire dérivait toujours, entraînant le câble et l'homme avec lui. Et l'équipage du *Flora* voyait avec terreur la ligne filer entre leurs mains, sans pouvoir en aucune façon secourir le capitaine en danger d'enfoncer d'un moment à l'autre.

L'ingénieur cria alors aux matelots du navire de couper le câble. Malheureusement, soit qu'ils n'entendirent pas le cri, soit qu'ils n'eurent pas le temps d'exécuter l'ordre, le câble s'enroula autour du corps obligé de lâcher la corde.

Le câble s'enfonça dans le fleuve et le capitaine avec lui. L'abîme se referma bientôt sur le malheureux.

Avant de partir, l'équipage du *Flora* revint au quai Crawford et le remorqueur *Jones* fut dépêché à Spencer Cove pour aller chercher le cadavre. Dans l'intervalle, celui-ci avait été repêché. Il avait la ligne en question enroulée autour des jambes.

Il fut ramené à Québec sur le *Jones*, qui vint s'accoster au quai Crawford. Le cadavre a été notifié et au moment de mettre notre première édition sous presse, nous ne savions pas encore où et quand aura lieu l'enquête.

Cantin était âgé de 40 ans, marié et père de trois enfants. Sa femme est, dit-on, gravement malade. Il demeurait à Lévisville, où tout le monde l'estimait beaucoup. Les deux hommes qui composaient son équipage parlaient de lui en termes fort élogieux, car il était aimé et respecté. Il appartenait à la société des Forestiers catholiques.

LA PLUS GRANDE CHÛTE

NOUVELLE DÉCOUVERTE

La plus grande chute d'eau du monde vient d'être découverte à la Nouvelle-Zélande. Les difficultés de ses abords formés par des montagnes, des glaciers et des lacs d'un pittoresque acheté expliquent les raisons qui l'ont fait ignorer jusqu'à présent.

Cette chute tombe d'une hauteur de six cents mètres. Comme hauteur, elle n'occupe que le troisième rang, mais comme volume d'eau elle est au premier.

La chute la plus élevée est celle de Yosemite, en Californie, qui a 750 mètres; vient ensuite celle d'Orco, dans le massif du mont Rose, en Suisse, avec 720 mètres de hauteur.

Les Pyrénées en possèdent une qui est celle immédiatement après celle de la Nouvelle-Zélande, tombant d'une hauteur de 420 mètres.

COMMENT ON LES PINCE

Un salon dans une maison de campagne.

Monsieur.—Enfin, nous allons donc pouvoir nous reposer, après une saison de casino au bord de l'Océan. Saison que j'oserai qualifier de dure.

Madame.—Dure, en effet, surtout pour une mère, condamnée à six heures de banquettes, pendant que sa fille tourbillonne, la tête appuyée sur un tas de plastrons empilés qui pourraient devenir des gendres!

Monsieur.—C'est bien pour cela que je me suis résigné! Mais enfin, après cinq ans de service actif de casino, et le casino, ça compte double, il me semble qu'aujourd'hui j'ai fait un choix? Qu'attend-elle?.....

Madame.—Laissez-moi questionner. Il pourrait se faire qu'elle eût été distinguée par quelqu'un sans que nous nous en soyons doutés. Justement, la voici.

Agnes, entrant.—Je viens de donner à manger à mes tourterelles. Elles sont toutes drôles quand elles se regardent.

Madame.—Viens t'asseoir près de nous, Agnes; j'ai à te parler sérieusement.

Agnes.—Où, maman. Elle s'assied.

Madame, solennelle.—Ma fille, tu es d'âge à te marier.

Agnes.—Oh! oui, maman.

Madame.—Tu sais que, chaque année, depuis que tu as atteint dix-huit ans, nous t'emmenons dans les différents bals dans lesquels on fait la réputation de fournir le plus d'époux. Eh! bien, ma fille, ça ne peut pas durer éternellement comme ça! Tu ne veux pas condamner tes père et mère au célibat, n'est-ce pas? Tu dois avoir fait un choix parmi tes danseurs?

Agnes.—Comment! un choix? Je croyais que c'était au monsieur à.....

Madame.—Faire la demande, sans doute; mais c'est à ton père à lui en suggérer l'envie.

Agnes.—Je ne sais pas, maman!

Madame, un peu agacée.—Enfin, voyons... Tes danseurs ne t'ont donc rien dit?

Agnes.—Si, ils m'ont dit généralement: "Il fait bien chaud, mademoiselle!"

Madame, étonnée.—Et bien, que veux-tu? C'est une entrée en matière... C'est comme ça que j'ai épousé ton père. Je ne te connaissais pas encore; il m'a dit, une nuit, dans un bal: "Il fait bien chaud, mademoiselle!" Je lui ai répondu en souriant: "Oh! oui, monsieur!" Et, quinze jours après, voilà! Il était.....

Monsieur, avec un soupir.—Cade-nass!

Madame.—Ma pauvre fille, tu es d'une naïveté désespérante. On ne donne du mal pour arriver, que diable! Le mariage est un char dans lequel on s'installe à deux, soit; mais auparavant, faut diablement pousser son char à la roue!

Agnes.—Je jurerai, maman!

Madame.—Une jeune fille à marier doit deviner la pensée des gens, lire dans le regard. Et même, lorsque le monsieur ne dit rien, c'est souvent dans ces moments-là qu'il est le plus éloquent.

Agnes.—Ah! j'y pense. Un monsieur qui ne dit rien quand il est auprès de moi, c'est M. Latourette!

Madame.—Notre voisin de campagne, depuis peut-être? Jolie fortune, belle prestance. Un édificateur enduré!

Voyez-vous la petite surnoise qui a fait la conquête d'un célibataire endurci? Ce sont les plus aisés à prendre, du reste. Oh! pas de doute, si vous n'avez pas de nous sommes arrivés, il est venu déjà trois fois. Vous êtes sortis. On l'a introduit dans ce salon. Il m'a dit simplement: "Pardieu, mademoiselle, est-ce à monsieur votre père que je désirerais parler." Et il est parti.

Madame.—A ton père! Et tu ne l'as pas retenu?

Agnes.—Dame! puisque ce n'était pas moi qui demandais.....

Madame.—Faut-il innocente! Mais pourquoi veut-on parler au père d'une jeune fille à marier, si ce n'est pour? Un mari, vois-tu, ça se prend d'assaut. Et en deux tours de main.....

Monsieur.—Crie, crie! (A part.) Elle est admirable, ma femme, quand elle travaille contre les autres!

Agnes.—Tenez, le voici justement qui revient. Il a pris l'allée des tilleuls.

Madame, triomphante.—A nous deux, monsieur Latourette! Nous allons sortir, ton père et moi. Tu le recevras. Ne va pas le laisser échapper, au moins! Tu n'auras quand il faudra, (ils sortent.)

Agnes, seule.—Je ne sais que lui dire à ce jeune homme. Je ne puis pourtant pas lui proposer de mariage!

Un domestique introduit M. Latourette.

Agnes, se levant.—Monsieur! Latourette.—Ah! pardon de vous déranger, mademoiselle; c'est à monsieur votre père que je désirais parler.....

Agnes, à part.—Là! qu'est-ce que je disais (Haut). Mon père doit être ici, monsieur. En attendant qu'on le prévienne, veuillez vous asseoir.

Latourette, s'asseyant à part.—On le rencontre difficilement, ce monsieur! Du reste, je ne suis pas fâché d'avoir un petit moment de répit pour bien me rappeler mon entrée en matière. C'est très délicat, ce que j'ai à lui demander..... Faut-il lui dire carrément: "Monsieur, je suis un chasseur enragé et mes terres ne me suffisent pas; vous avez quatre compagnies de perdrix sur votre domaine, je le sais, combien est-ce pour avoir le droit de courir après?" Mais il ne veut peut-être pas louer sa chasse; il sera froissé. Il faudrait mieux alors lui demander simplement la permission de s'égarer sur son domaine, le fusil à la main? Comme il ne chasse pas! Enfin, je le verrai venir.

Agnes, à part.—Et maman veut que je fasse parler ce monsieur! Comme c'est facile!

Latourette, haut.—Monsieur votre père est occupé, peut-être. Je revierdrai, (il fait mine de se lever.)

Agnes.—Mais restez donc, monsieur; il ne peut tarder. Je lui ai dit que vous étiez déjà venu plusieurs fois pour lui parler.....

Latourette.—De choses importantes, en effet.....

Agnes, à part.—D'après maman, je dois considérer cette épithète importante comme un avertissement.

Un long silence.

Agnes, à part.—C'est à moi, maintenant, à dire quelque chose, (Haut.) Il fait bien chaud, monsieur!

Latourette.—Oh! oui, mademoiselle!

La porte s'ouvre et madame fait son entrée.

Madame, émue.—M. Latourette, notre voisin, n'est-ce pas.....

Latourette.—Pardieu, madame, c'est à monsieur votre mari que.....

Madame.—Mon mari ou moi, c'est la même chose!

Latourette.—Soit! (A part.) Combien va-t-il offrir pour ses quatre compagnies de perdrix?

Madame, affectueuse.—Je sais, monsieur, pourquoi vous êtes venu.....

Latourette, étonné.—Ah! (A part.) Mon garde-chasse aura bavardé sans doute!

Madame.—Vous venez soit loyales et pures.

Latourette.—Je ne liardrai pas. Ainsi.....

Madame, étonnée.—Nous non plus, car nous vous croyons digne de posséder un tel trésor.

Latourette, à part.—Quatre méchantes compagnies de perdrix!

Madame.—En somme, nous vous condamnons ce que nous avons de plus cher.

Latourette, à part.—Croit-elle pas que je vais voler ses récoltes! (Haut.) Madame, soyez certaine que j'en jouirai en bon père de famille.

Madame, avec explosion.—Maintenant que nous sommes d'accord, dans mes bras, mon gendre!

Latourette, ahuri.—Moi..... Je m'assure que.....

Madame.—Et embrassez ma fille, je vous y autorise!

Latourette.—Pardieu! je viens!

Madame.—Bannissez toute vaine timidité!

Latourette, éperdu.—Mais je vous assure que..... (Barbant.) Mariage! non! perdreaux!

Madame.—Oh! l'émotion!..... Calmez-vous, mon gendre!

Elle se précipite sur lui et le serre dans ses bras.

Latourette, à part, défaillant.—Je suis frappé d'aliénation mentale, pour sûr!

Madame, triomphante.—Dans quinze jours la noce!

Latourette, à part, défaillant.—Je suis frappé d'aliénation mentale, pour sûr!

Madame, triomphante.—Dans quinze jours la noce!

Latourette, à part, défaillant.—Je suis frappé d'aliénation mentale, pour sûr!

Madame, triomphante.—Dans quinze jours la noce!

BIEN! Fer et vin

C'est un excellent tonique. Tous les gens malades, faibles ou convalescents doivent en faire usage. Ne pas oublier la marque, Bœuf Fer et Vin de Londres.

En vente chez tous les pharmaciens.

Si vous êtes souffrant de faiblesse par suite d'un suérisis dérivé, les pilules "Pink" du Dr. Williams nous guérira promptement. Essayez-les.



Grande Réduction

POUR ARGENT COMPTANT

10 à 20 pour cent. pour deux mois seulement, sur toutes les chaussures non manufacturées par moi

Avis spécial aux Ouvriers

Les ouvriers pourront se procurer toutes espèces de chaussures pour hommes, femmes et enfants à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de chaussures de toutes sortes pour soirées, en cuir et satin noir, blanc, rose pâle, bleu pâle et rouge grenat.

20 p. c. d'escompte sur les bottines françaises (Pinet).

J. Gilbert,

CORDONNIER.

320, rue St-Jean.

25 août.— TELEPHONE 375

L'Automne arrive

L'Hiver ensuite

Soyez prudents

1500 Couvertes de laine blanche de tous prix, de toutes grandeurs vendues pendant quelques jours à 50 cents dans la piastre. C'est le plus beau JOB de couvertes blanche encore vu à Québec. Ne retardez pas.

Venez souvent et venez tout de suite au

Syndicat

de Québec

207

RUE ST-JOSEPH

BAUME NASAL

NE JAMAIS GUÉRIT LE CATARRHE

C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Nez, la Grippe, le SOUTAGE, NETTOIE, GUÉRIT.

Écrivez à l'Autre, Guérit pour tousser, éternuer, éternuer, éternuer.

Prenez un verre d'eau et ajoutez une goutte de ce baume dans le verre. Buvez-le.

Si vous êtes sujet à ces symptômes, achetez immédiatement ce baume et vous serez guéri.

Le J.B. Renaud & Cie, 211, rue St-Joseph, Québec.

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

Marchandises

Nouvelles

REÇUES DANS CE MOIS

Notre stock se compose des meilleures marchandises achetées au comptant sur les marchés les plus avantageux et nous sommes certains que nos bas prix et la durabilité de nos marchandises seront appréciés.

Nos prix étant basés sur un principe d'affaires

Strictement comptant

Nos marchandises sont marquées bien bon marché, afin d'en assurer une prompte vente.

LAINE A TRICOTER, de Balmain et de Patton dont la renommée est universelle. Blanche, Noire et couleur de fantaisie. La laine de 2 brins de Nyvra blanche et Noire, Laine Adulstian, Shetland et Morino et Berlin Fingering Blanche et Noire.

HABILLEMENTS DE DESSOUS, en laine Ecosaise fait à notre ordre.

Camisoles en laine pour Gargons, 75c, 85c et \$1.00

Camisoles en laine pour hommes, 85c, \$1.15, 1.35

Camisoles en laine pour hommes, \$1.15, 1.35, 1.50

Camisoles en laine pour dames, \$1.05, \$1.12, 1.35

Camisoles en laine pour filles, 75c, 85c, et 90c.

TAM-O-SHANTERS POUR ENFANTS, en draps bleu-marin, avec nous sur la bande 50.

BONNETS ÉCOSSAIS, Teinture solide seulement 35c, et 50c.

ÉTOFFE A JUPONS, Rayées à 50c, 40c, 45c.

PLAID ÉCOSSAIS, pour robes d'enfants des plus belles couleurs seulement 40c, 42c, et 50c.

JEISIES POUR DAMES, Dans le genre le plus nouveau, Laine, Blanche et Noire.

SOIE PONÉE DE FANTAISIE, un Stock entièrement nouveau et grande largeur (32 pouces) Nouveau style et Dessins seulement 85c.

ÉTOFFES A ROBES Draps, Habit Bleu-Marin et Vert seulement 13c, 22c, 25c, Serge en laine Cheviot Bleu-Marin et Vert Double largeur seulement 35c.

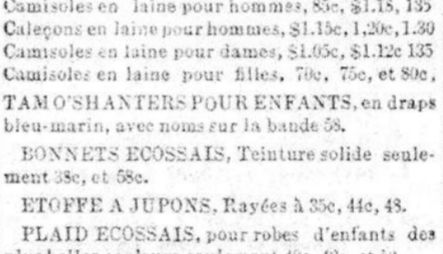
Étoffe (très semblable au Tweed, grande largeur, motif de fantaisie seulement 35c.

PARAPLUIE, En soie noire nouvel assortiment, prix \$2.50, \$2.40, et \$2.25.

JUPONS D'AUTOMNE de différent genre et Style, prix, 95c, 90c, \$1.10 jusqu'à \$2.45.

Simons & Fealds

RUE DE LA FABRIQUE



Fournaise Eclipse

Outre son bon marché récent, cette fournaise a l'avantage d'économiser beaucoup sur le combustible et d'être plus décente que toute autre. De plus son peu de hauteur permet de la poser très hautement dans les restes-châssées et les caves. Dans les bâtisses où l'emploi de deux feux est requis on se sert de valves et connexions qui permettent de régler le chaudière suivant les variations de l'atmosphère. D'ailleurs, il suffit de dire que cette fournaise est manufacturée par MM. Dary & Dehuiss, de Montréal, pour en assurer la succès.

J. E. Martineau,

Seul Agent à Québec.

J. B. Renaud & Cie

EN RECEPTION

200 quarts de GROS HARENG du Cap Breton, 1er choix.

MOURE No 1 et 2.

SAUMON du Labrador, Nos 1, 2 et 3.

MULES de mer.

de morue.

J. B. RENAUD & CIE

25 août 1891.—

Telephone 40 Boite de Poste 1097

JAS. F. BELLEAU

Bureau Central d'Assurances de Première Classe

EDIFICE BANQUE UNION, Québec

La Puissante Compagnie d'Assurance Anglaise

GUARDIAN

FONDÉE EN 1821

Possède des CAPITAUX DISPONIBLES au montant de

\$32,000,000

Cette grande Corporation est administrée par les principaux Directeurs de la Banque d'Angleterre, savoir :

Thomson Hankey, Ecr. Le Très Hon. John G. Hubbard, M. P.
S. Hope Morley, Ecr. David Powell, Ecr.
Augustus Provost, Ecr., et autres Capitalistes distingués tels que
Beaumont W. Lubbock, Ecr. Le Très-Hon. G. J. Shaw-Lefebvre, M. P.
John Hamilton, Ecr. Henry John Norman, Ecr.
Alban G. H. Gibbs, Ecr. John G. Talbot, Ecr.
John B. Martin, Ecr. Rowland Nevitt Bennett, Ecr.
John Hunter, Ecr. Henry Bonham Barter, Ecr.
Henry Vigne, Ecr.

Elle accepte des assurances sur toute sorte de propriétés, meubles ou immeubles, et règle, sans délai, en payant sur le champ, toutes les réclamations de ses assurés, soit pour dommages partiels, ou pour pertes totales causés par l'incendie.

SUCCESSALE A QUÉBEC

EDIFICE BANQUE UNION

JAS. F. BELLEAU,

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

25 septembre—3m

Superbe Acquisition

IMMENSE AVANTAGE OFFERT AU PUBLIC

M. J. H. BEGIN vient d'acheter à raison de \$10,000, le magnifique stock de CHAUSSURES de M. J. S. Langlois, 121 rue St-Joseph, St-Roch.

M. Begin vendra ce stock à grande réduction. C'est donc un bien grand avantage offert au public qui sans doute, se hâtera d'en profiter.

Les gens de la campagne sont tout spécialement invités à aller faire leurs achats de chaussures à cet établissement.

Des conditions spéciales seront offertes aux marchands de la campagne.

SPECIALITE DE CLAQUES

LES PRIX DÉFIENT TOUTE COMPETITION.

Au No 121, rue St-Joseph

A L'ENSEIGNE DE LA GROSSE BOTTE ROUGE

25 septembre—4c.

FEU! FEU! FEU!

BON MARCHÉ

— CHEZ —

Bilodeau & Godbout

Les soussignés attirent spécialement l'attention du public sur leur vente à Bon Marché, commençant

LUNDI, LE 21 SEPTEMBRE 1891

consistant en un assortiment complet de Marchandises Sèches qui ont été endommagées par la fumée et le feu et qui seront vendues à des prix défiant toute compétition. Profitez de cet avantage. Vous trouverez à cet établissement tout ce que vous désirerez en fait de :

Marchandises pour Vêtements,

Draps à Manteaux, Flanelle de tous genres, Cachemire noir et de couleurs, Shirting, Cotons, Gants, Bas, Etc., Un Assortiment de Hanches Faites, Tweeds de tous genres et qualités

Une spécialité de Collets, Manchets, et Chapeaux, Etc.

Bilodeau & Godbout

No 21, rue Notre-Dame, Basse-Ville

21 Septembre.—1m.

PENDULES PARISIENNES!

La maison J. E. Martineau offre en vente au prix de la manufacture la célèbre



Fournaise Eclipse

Outre son bon marché récent, cette fournaise a l'avantage d'économiser beaucoup sur le combustible et d'être plus décente que toute autre. De plus son peu de hauteur permet de la poser très hautement dans les restes-châssées et les caves. Dans les bâtisses où l'emploi de deux feux est requis on se sert de valves et connexions qui permettent de régler le chaudière suivant les variations de l'atmosphère. D'ailleurs, il suffit de dire que cette fournaise est manufacturée par MM. Dary & Dehuiss, de Montréal, pour en assurer la succès.

J. E. Martineau,

Seul Agent à Québec.

J. B. Renaud & Cie

EN RECEPTION

200 quarts de GROS HARENG du Cap Breton, 1er choix.

MOURE No 1 et 2.

SAUMON du Labrador, Nos 1, 2 et 3.

MULES de mer.

de morue.

J. B. RENAUD & CIE

25 août 1891.—

NOUVEAUX DESSINS

G. SEIFERT,

34, RUE DE LA FABRIQUE

ANNONCES NOUVELLES

Arts—Henry A. Bedard.
Fondés—Parisien—G. Séféret.
Assemblée—Les épiciers de Québec.
Arts—Joseph Drouin.

EXTRA

La Commission Royale

Ses principaux officiers

Première réunion

Nomination

Les membres de la nouvelle Commission Royale ne seront pas ici avant demain.

C'est M. le juge Jetté qui présidera la Commission.

Celle-ci tiendra ses délibérations dans la salle de la cour de Circuit qui sera prise à Montréal.

M. le juge en chef Casault a bien voulu mettre à sa disposition.

A sa première séance qui aura lieu demain, la commission royale choisira son secrétaire et ses sténographes.

Les sténographes seront tout probablement MM. Malenfant et Lynch.

Le secrétaire sera pris à Montréal.

Le gouvernement de Québec sera représenté, représenté à cette Commission par MM. O. Geoffrin, C. R., et G. Amyot, M. P.

L'honorable F. Langelier devrait également agir comme avocat du gouvernement, mais il a cru plus délicat de décliner cette charge, parce que les noms de deux de ses frères sont mentionnés dans l'enquête.

L'hon. M. Irvine représentera M. Pécadie.

La Commission commencera ses séances régulières dès la semaine prochaine et elles seront publiques.

On dit que l'hon. M. Mercier en suivra les précédés.

Les juges de la commission seront payés par la législature.

Il n'y aura pas d'accusateur public, attendu qu'il n'y a pas d'accusé, mais que la mission n'est pas seulement qu'à s'enquérir des circonstances relatives à la transaction de la compagnie du chemin de la Baie des Chaleurs.

Le conseil des ministres a siégé ce matin à 11 heures.

M. Henri Marchand, protonotaire conjoint d'Iberville, ayant résigné sa charge, M. Gabriel Marchand et M. Chérelanger qui était député protonotaire, ont été nommés protonotaires conjoints. Ces nominations ont été ratifiées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

On annonce de toutes parts que le cabinet sera reconstruit d'ici à peu de temps.

La Chambre des Communes a décidé hier soir d'accorder une indemnité supplémentaire de \$500 aux députés.

Si on veut lire qu'on lise cette spirituelle reproduction littéraire: Comment on les pince?

LA PICOTE

12 cas à Bonaventure

Il faut se garder

M. le docteur Gauvreau, directeur de la ferme vaccino-gène de Québec, nous annonce que douze cas de picote viennent d'éclater à Carleton, dans le comté de Bonaventure, et que le steamer Admiral est encore mouillé dans cette localité.

Carleton est dans un voisinage trop rapproché de Québec et la picote est elle-même une maladie trop grave, trop hideuse et trop susceptible de se répandre avec rapidité, pour que nous restions indifférent à la nouvelle qui nous parvient.

Nous aimons à croire que les autorités québécoises prendront les mesures de précaution que requièrent les circonstances.

A ce propos, nous rappellerons à la corporation de Québec que la vaccination publique des enfants a été quelque peu négligée depuis 1885. Ne serait-il pas opportun d'y revenir?

SUICIDE DU GÉNÉRAL BOULLANGER

Il meurt sur la tombe de sa maîtresse

(Dépêche spéciale à l'ÉVÉNEMENT)

Bruxelles, 30.—Le général Boulanger s'est suicidé ce matin sur la tombe de sa maîtresse Madame Bonnesman.

La grève de Hull

Deux arrestations

Ottawa, 30.—La grève est entrée dans une nouvelle phase; deux commerçants de bois, M. Booth et M. Perley, ont commencé à expédier ce matin à bord de deux barges et à bord des chars. Les grévistes ont entouré les quelques personnes qui travaillaient à l'expédition du bois et ont voulu les empêcher; la police a arrêté deux grévistes et les a conduits à la cour de police.

Meurtrier de sa mère

Durango, Cal., 30.—Ralph Ray, ce jeune homme de 20 ans, qui a tué sa mère, parcequ'elle voulait l'empêcher d'aller à une foire, dans un village voisin, a été arrêté. Ralph dit que c'est à coups de hache qu'il a commis son crime. Le père du meurtrier est devenu fou de la perte de sa femme et du crime de son fils.

Un train attaqué par des voleurs

Utica, N.-Y., 30.—Un convoi spécial qui devait arriver en cette ville ce matin, a été attaqué par des voleurs entre Little Falls et cette ville. Ils ont fait arrêter le convoi à environ un mille à l'est de la ville, et se sont ensuite livrés au pillage. Entre autres choses, ils ont enlevé un paquet contenant \$50,000.

L'ami des Enfants

L'ami des enfants est employé par toutes les mères de famille. Essayez-en une bouteille, s'il vous plaît.

Parlement Fédéral

Prorogation des chambres

Le discours du trône

(Dépêche spéciale à l'ÉVÉNEMENT)

SEANCE DE CE MATIN

Ottawa, 30.—La séance commence à 11.30 heures.

L'Orateur annonce qu'il a émis son bref pour une nouvelle élection de Québec-Ouest.

M. Laurier demande si le gouvernement se propose de faire cette élection immédiatement. Il dit qu'il a compris que le gouvernement attendrait que les nouvelles listes électorales soient terminées avant de faire une nouvelle élection.

Sir John Thompson dit que le gouvernement n'a pris aucun engagement de cette sorte, et n'a pris non plus aucune décision à ce sujet.

M. Foster propose l'adoption de l'adresse demandant à Sa Majesté de prendre en considération la position du Canada dans ses relations commerciales avec le patrie et autres nations avec lesquelles elle a des traités commerciaux.

M. Laurier regrette qu'une adresse aussi importante ait été soumise à la chambre à une période aussi avancée de la session. Cependant il ne s'opposera pas à son adoption parce que c'est un pas vers la politique qu'a toujours prêchée le parti libéral, savoir le droit pour le Canada de faire ses propres traités. Mais pour accentuer d'avantage ce désir M. Laurier propose de modifier une ou deux phrases de l'adresse. Il ne croit pas que la tentative de fonder une politique commerciale sur le sentiment d'allégeance à l'Angleterre n'aura jamais de bons résultats. L'Angleterre ne s'occupe pas de ses intérêts des colonies lorsqu'elle fait ses traités avec d'autres nations et le Canada, dans son intérêt, doit suivre l'exemple de l'Angleterre, et baser sa politique commerciale au point de vue des intérêts du Canada.

M. Mills s'oppose à la partie de l'adresse qui concerne les intérêts du Royaume-Uni et des autres colonies. Il dit que le Canada doit se contenter de parler pour lui seul.

M. Foster et Sir John Thompson s'opposent à cette proposition en disant que l'effet désiré par l'adresse est justement d'attirer l'attention de l'Angleterre sur les relations du Canada avec les autres colonies. Ils consentent à modifier quelques expressions.

M. Laurier dit que le gouvernement devrait déclarer franchement ses intentions et dire qu'il tend à favoriser le mouvement de la ligne impériale de commerce. L'adresse est adoptée.

M. Dewdney propose l'adoption du bill des Territoires du Nord-Ouest.

M. Larivière s'oppose, parce que les divisions électorales ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Le bill subit sa deuxième lecture, mais ne viendra en comité que demain, c'est-à-dire qu'il ne passera pas cette session.

Sir John Thompson propose l'adoption du bill des fraudes contre le gouvernement et accepte l'amendement de M. Laurier déclarant de délit toute soustraction par les entrepreneurs pour fonds d'élections ou témoignages.

Le bill concernant la loi Criminelle reste sur les ordres du jour et la séance est levée jusqu'à 3 heures.

Ottawa, 30.—La première session du 71ème parlement du Canada a été prorogée cet après-midi à 3 heures. Son Excellence le gouverneur-général Lord Stanley, accompagné d'un grand nombre de visiteurs, s'est rendu au Sénat où il a donné lecture du discours suivant:

Honorable Messieurs du Sénat, M.M. de la chambre des Communes.

Je désire vous exprimer ma grande satisfaction pour l'empressement et l'assiduité avec lesquels le Dominion, rempli vos devoirs parlementaires pendant cette longue session.

Je dois aussi vous exprimer le profond regret que je partage sincèrement avec vous tout le Dominion, au sujet de la perte déplorable de feu le premier ministre, le Très Honorable Sir John Macdonald, qui est mort chargé d'années et d'honneurs au milieu de vos délibérations.

Je vous félicite, ainsi que le pays, pour la modération et le patriotisme dont vous avez fait preuve pendant la crise, ce qui a permis de continuer les affaires législatives sans une sérieuse interruption.

Un amendement a été fait en juin dernier entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, prohibant la chasse au phoque dans la mer de Behring afin de protéger ce produit des pêcheries pendant l'enquête à laquelle ce pays a été engagé, et que des experts ont été chargés de faire pour s'enquérir des moyens qui doivent être mis en œuvre pour empêcher la destruction du phoque. Le rapport des experts n'a pas encore été reçu et le règlement des questions qui se sont élevées à ce sujet sont encore sous considération.

J'ai le plaisir d'observer qu'avant la conférence amicale qui doit avoir lieu avec le gouvernement des États-Unis au sujet de l'extension et du développement de notre commerce avec ce pays et d'autres questions d'importance, les provisions du protocole de 1888, connu sous le nom de *Mopos vivendi*, ont été étendues.

Les mesures à l'adoption desquelles vous avez concouru sont très importantes et très utiles.

La réorganisation de la législature des Territoires du Nord-Ouest, le rajustement et l'extension de ce gouvernement, sont des preuves évidentes que cette importante partie du Canada, qui augmente rapidement, est en état d'apprécier les éminentes qualités d'un gouvernement responsable.

Les actes pour amender la loi concernant les élections auront pour effet, je l'espère, de simplifier beaucoup la procédure et de rendre plus facile la répression des menées corruptrices.

Les mesures concernant le commerce de bétail, le chargement des navires, et les cours de Vice-Amiral seront très avantageuses au commerce maritime.

Les lois concernant l'inspection des navires auront pour effet de protéger beaucoup la vie des personnes employées sur ces navires et l'acte concernant les côtes du Dominion et l'obstruction des côtes navigables, va faire disparaître une source possible de dissension entre ce gouvernement et les provinces.

Bien que le résultat du recensement démontre une augmentation de la population plus faible qu'on l'espérait, il est satisfaisant d'observer la preuve de la prospérité générale du pays, et l'abondante récolte dont la Providence nous a gratifiés va donner une nouvelle impulsion à la colonisation dans le Nord-Ouest, ainsi qu'au commerce et à l'industrie du pays en général.

Il est satisfaisant de constater que vous avez jugé à propos de réélire et de réélire à la présidence de ce pays.

McGreevey McGreevey

Jugement important rendu ce matin en Cour de Revision

Une réclamation de \$54,000.55

Un jugement très important entre deux frères, rendu ce matin en Cour de Revision, s'agissant sous la présidence des honorables juges Casault, Andrews et Larue. Voici l'affaire:

Le 27 juin 1889, l'honorable Thomas McGreevey, insinua contre son frère Robert McGreevey une action en réclamation au montant de \$389,500.02 pour dette. Quelque temps après une demande incidente au montant de \$2,240.94 fut faite par le même contre le défendeur.

Le 30 février dernier, 1891, Son Honneur le juge Routhier rendit jugement en faveur du demandeur pour \$54,000.55 et en outre \$2,240.94, montant de la demande incidente et dépens.

Ce matin la Cour de Revision a renversé le jugement et renvoyé l'action principale (\$54,000.55) avec dépens. Le jugement concernant la demande incidente (\$2,240.93) est confirmé.

DEUIL

Si le malheur vous place dans la pénible nécessité de vendre des vêtements de deuil, n'oubliez pas d'aller à la maison Myrand & Poullet, 214 rue St-Joseph, vis-à-vis le couvent. Les propriétaires ont toujours en main le plus bel assortiment de noir, à des prix défiant toute concurrence.

Si vous voulez vous procurer des cachemires, mérinos, crêpe et crêpe, vous les trouverez à 25 p. c. meilleur marché qu'ailleurs. Un modeste est aussi aux services des dames pour la confection des chapeaux, voiles, etc.

Une spécialité de ces affaires, pour mannequins, de meilleurs goûts.

Le prix du trajet par les chars urbains est payé aux acheteurs venant des points éloignés de la ville.

Messe soirelle

Vendredi soir à 7 h 30, il y aura à la Basilique dernière répétition de la messe solennelle de Weber, laquelle sera exécutée lors de la bénédiction divine qui aura lieu à la Basilique dimanche. Le chant est sous la direction de M. Clodomir Delisle.

Pour les incendies

La collecte pour les incendies de Notre-Dame de la Gardie, à domicile, est commencée. M. Misard, Thibaudet et Bouchard, ont visité quelques familles. Il est à espérer que l'on se montrera généreux, car les pauvres familles qui ont été victimes de l'incendie en ont grandement besoin.

Nous ne saurions trop engager le public à souscrire généreusement, parce que si on ne vient pas immédiatement en aide à ces pauvres familles, une trentaine d'entre elles se seront obligées de s'expatrier. Il ne s'agit pas seulement d'une charité, il s'agit d'arrêter autant que possible le dépeuplement de notre ville.

Le curé de Québec \$20; M. le principal de l'école Normale, \$25; le Dr Marois \$10; M. l'abbé Lessard de St-Romuald \$8.00.

Cour du Recorder

Un prisonnier a été amené ce matin en Cour du recorder où il a été jugé.

Une plainte a été portée contre Clara Mesnard et Josephine Mesnard accusées de tenir une maison de débauches, rue Prince-Édouard, à St-Roch. Plusieurs résidents de l'endroit demandent la suppression de cette maison débauchée, et ont été entendus par le juge.

Grande vente de Montins à coutré

Nous avons cette grande réduction. Cette vente est pour clore définitivement la balance du stock de Montins à coutré de la succession de Bernard & Allaire. L'assortiment considérable est de deux cents montins à coutré qui seront vendus à moitié prix, à un crédit raisonnable ou avec une réduction spéciale pour le comptant. Cette vente aura lieu immédiatement en allant chez Allaire, coin des rues St-Jean et St-Stanislas. 20 p. m.

Personnel

M. Guillaume Amyot, député de Bellechasse, est arrivé en ville.

L'hôtel St-Louis

L'assemblée des créanciers de la Compagnie de l'hôtel St-Louis, actuellement en faillite, aura lieu dans quelques jours.

Attention

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Côté et Giroux, agents d'assurance, que nous publions dans une autre colonne.

Concert sur la terrasse

Voici le programme du concert qui aura lieu sur la terrasse de l'hôtel Overly. — La coronne d'or. Hermann Valse — Le tour du monde. — Métra Fantaisie — Le songe de Pharaon. — Ziegler Polka Mazur. — La Marguerite. — Métra Quadrille. — La vie en rose. — Mullot Vive la Canadienne. — Dieu sauve la Reine. — JOS. VEZINA, Chef de musique. Du 9e bataillon.

Ventes par M. Maxham & Cie

Demain à 11 heures, vente d'une propriété de valeur, de la succession R. Neil, coin des rues Grant et de la Reine.

Vendredi, le 3 octobre, vente de meubles, voitures, etc., à la résidence du Dr Montzambert, rue Ste-Ursule. Voir l'annonce.

La noyade de ce matin

Le cadavre du malheureux capitaine Cantin dont nous racontons ailleurs la tragique a été tiré et porté chez lui à Bienville où aura lieu l'enquête demain à 9 h 30.

L'odyssée d'un vieillard

Hier après-midi vers 4 heures arrivait à Lévis de Ste-Marie de Beauce, et conduit par un nommé Maroux, un pauvre vieillard, de 84 ans, nommé François Drouin. Il fut transporté à Québec par un cocher de Lévis et conduit à l'hôpital général, où on ne put le recevoir faute de place. Les dames religieuses le firent transporter à la station numéro 1 afin que l'on vint à lui procurer un gîte.

Le pauvre diable était presque de vieillesse et rendait à la station de police, son état empira tellement qu'on finit en toute hâte le Dr Gale et le reverend Père Déry. Celui-ci entendit sa confession. L'ambulance fut appelée ce matin et conduisit le malheureux Drouin à l'hôtel-Dieu. Aux dernières nouvelles il avait pris du mieux.

Grande confiance

J'ai une grande confiance dans le "Burdock Blood Bitters" comme purifiant du sang. J'en ai pris très souvent pour purifier le sang et m'en suis fait un grand bien. C'est un grand médicament et je le recommande à tous. — Ed. Sanderson, Toronto, Ont.

Excursion d'automne à Boston et New-York

La compagnie du chemin de fer Québec Central metra en vente des billets d'excursion à Boston et New-York pour ce jour Octobre 8 et 15, retour et bons pour revenir jusqu'au 22, aux prix suivants:

De Québec à Boston et retour via Dudson, J.C., les Montagnes Blanches, North Conway, et Portland ou Sherbrooke et Rivière Blanche J.C. à Boston, seulement \$11.00.

De Québec à New-York et retour, via Sherbrooke et Springfield, \$12.00. Chars porteurs et dorlots attachés à tous les trains.

Billets et informations obtenus au bureau général des billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, et de tous les agents.

Bon poste de commerce à vendre

A vendre un des plus beaux postes de commerce, ainsi qu'un complet consistant en cigares, tabac, pipes, rafraichissements en fournitures de magasin. Conditions faciles et libérales.

C'est là une des plus belles occasions pour celui qui voudrait faire un bon "business" et avoir une maison de commerce payante.

Pour toute information "adresser sur les lieux, No 14, rue St-Georges, de 4 à 10 heures p. m., ou à J. E. Lenage, 42, côte Ste-Genève. 25 sept.—6f.

Voilà l'automne.

L'automne, le triste automne de faire son apparition. C'est un sujet de conversation générale. On croit que tous ceux qui attraperont le rhume feront usage du sirop d'épine-vierge sauvage avec une cuiller.

Avis aux fumeurs de cigare Plug-Hat

La qualité de ce cigare en a augmenté la vente au-delà de nos plus ardeentes espérances.

Nous maintenons toujours la qualité de ce cigare et nous nous sommes efforcés de le rendre encore plus agréable à fumer. Les inférieurs comme étant nos CIGARES PLUG-HAT. Nous avons mis sur chaque cigare une BANDE PLUG-HAT aucun n'est véritable s'il n'est ainsi marqué.

L. O. GROTE & CIE, Montréal.

Cet avis n'est pas donné comme réclamation, mais pour que les fumeurs qui ont l'habitude de fumer notre CIGARE PLUG-HAT soient certains d'obtenir ce qu'ils demandent.

Attention!

Grande ouverture de Jobs pour l'automne au magasin papeterie de MM. Taunay & Lépinay, 23 rue et faubourg St-Jean.

130 de couteaux de poche, 2.37 le paire. Toile à napper depuis 20.

Ces prix, comme ceux des autres marchandises offertes en vente dans cet établissement, défient toute concurrence.

MARIAGE

LEBRI-PAPILLON—Le 28 courant, à l'église St-Jean-Baptiste de Québec, M. N. Lebel, fils de M. F. Lebel, de Chicouty, Mass., a épousé à l'aide de Mlle Emma Papillon, de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé de St-Jean-Baptiste.

Nous remercions tous les amis et parents qui ont été présents à l'heureux couple.

DEMANDES

ON DEMANDE UN HOMME d'expérience comme commis voyageur pour la ligne d'Épicerie. S'adresser à J. B. E. LETELLIER, 118-120 rue St-Paul. 29 sept.—6f.

ON DEMANDE UNE BONNE CUISINIÈRE. S'adresser à W. J. FRASER, 29 sept.—1s. 13 rue des Remparts, H.-V.

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE. S'adresser à Mme J. B. MORIN, 179, Grande-Allee. 19 sept.—6f.

ON DEMANDE DES AGENTS pour la vente de produits chimiques et minéraux. S'adresser à "GEORGE L." au bureau. 25 août.—1m.

ASSEMBLÉE

ÉPICIER DE QUÉBEC

IL Y AURA DEMAIN SOIR, à 84 hrs p. m., une assemblée de l'Association des épiciers et détaillants de la ville, à la Chaudière des morts St-Roch, pour affaires importantes.

Tous les épiciers sont priés d'y assister. 29 sept.—1f.

Logement à louer

HAUT DE MAISON, avec six chambres, électricité, chauffage central, No 12, rue Bon Pasteur. S'adresser à M. L. P. BRUNELLE, au Bureau de la Télégraphie d'alarme. 29 sept.—15f.

AVIS

LE SOUSIGNÉ donne par le présent avis qu'il n'est ni sera plus responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre signé par lui-même. JOSEPH DROUIN, St-Sauveur. 30 sept.—6f.

Université-Laval

L'OUVERTURE des cours dans les facultés de Droit et de Médecine aura lieu JEUDI le 1er octobre. La messe d'ouverture sera dite à 9 heures dans la chapelle de l'Université. J. C. L. LAFAMME, Sec. U. L. 29 sept.—6f.

Union Mutuelle des Cochers

Les membres de cette union sont informés que M. Charles Martel a perdu son cheval et qu'en conséquence ils sont priés de payer leur contribution \$1.00 à l'Union Mutuelle des Cochers, à Wilbrod Delisle, trésorier, No 32 rue St-Olivier, Faubourg St-Jean. 29 sept.—6f.

A VENDRE

Mine d'Amiante à Thetford

Les mines d'amiante de Thetford sont reconnues comme les meilleures—vendre largeur d'un pouce. Cette mine est maintenant en opération. S'adresser par lettre "AU CANUCK" bureau de "L'ÉVÉNEMENT". 29 sept.—6f.

Modes Parisiennes

Mlle BEAU, récemment arrivée de Paris vient d'ouvrir son magasin de Chapeaux, Fleurs, Plumes et Parures de dernière nouveauté. AVIS AUX DAMES ÉLEGANTES. No 37, rue St-Joseph. 15 septembre—25m.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Lundi et Mardi 5 ET 6 OCTOBRE

Première Apparition de MCKEE RANKIN

DANS LE "CANUCK"

Assistez d'une Compagnie complète

Prix: 25, 50 et 75cts.

Billets et Sièges réservés, à l'Académie de Musique, Vendredi, le 2 octobre. Téléphone 153. 29 sept.—6f.

Salon de Musique

M. Geo. McNEIL, et devant organisé à Notre-Dame de Lévis. 3644e faire connaître qu'il est prêt à louer des salles pour un grand bal. Harmonie et Solistes, à la résidence, No 1, rue d'Artois, faubourg St-Jean, et à domicile. 29 sept.—6f.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE

Vente de Propriété

MM. Maxham & Cie ont reçu instruction de la succession de feu Robert Neil, de vendre la maison située sur la rue de la Reine, comprenant deux lots, mesurant en tout 5,440 pieds, et étant le No 25, 26 du Plan Cadastral. Cette propriété est administrativement adoptée comme fondrière, étant en traitement situé, près de la Rivière St-Charles et du chemin de fer du Pacifique Canadien. Titre parfait et aucune inconvenance. Vente à ONZE heures. A. J. MAXHAM & CIE, Encanteurs.

VENTE DE MEUBLES, VOITURES, ROBES

ETC., ETC., ETC.

MM. Maxham & Cie, vendront VENDREDI, LE 2 OCTOBRE

à la résidence du Dr Montzambert, rue Ste-Ursule, une quantité de meubles et effets de ménage comprenant: Meubles de salle à dîner, de chambre à coucher, et de cuisine, tapis, rideaux, chaises de fantaisie, genre, miroirs, pendules, etc., et un petit orfèbre.

Aussi: Une sleigh double, carrosse double, sleigh tandem, 4 carrosses nappés et 10 chevaux, superbes, etc. Le Dr Montzambert partira de la ville, la vente aura lieu de 10 hrs à 5 hrs et déliées immédiatement après la vente.

Vente à ONZE heures.

A. J. MAXHAM & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN</